

Vol. 16 No. 46 *Vendredi 16 janvier 1981* *0.50 12 pages*

RICHE ALBERTA C'EST FINI?

Par Silvie Pollard-Kientzel

Des bruits courent que certaines tours de forrages quittent l'Alberta pour les Etats-Unis, qu'il est plus difficile de travailler dans les plans de développement pétroliers... Il devient plus difficile aussi de trouver des employés, à croire que l'arrivée des Canadiens outre-province est considérablement ralentie... Il est question de mettre le prix du trajet en bus à 0.85. Le prix des maisons viennent de baisser. L'un des plus gros projet de développement pétrolier en Alberta, Cold Lake, est indéfiniment retardé...

Que ce passe-t-il tout à coup dans cette province qui, jusqu'à l'heure, jouissait de la réputation d'être l'un des endroits les plus riches du monde? ... Est-ce vraiment la faute du budget fédéral?

Tout semble en effet soudainement s'effondrer! Où donc se dirigera le jeune apprenti désireux de faire fortune en quelques années?

Mais peut-être n'est-ce là tout simplement qu'un phénomène passager? L'image de la Riche Alberta ne peut-être à tout jamais effacée. N'est-ce pas? ...

Voyons un peu ce que Les Invités du Franco ont à dire à ce sujet, en page 3 de cette édition. Peut-être pourront-ils nous rassurer?

ATCO Drilling Inc — First Prize




Tous ces stationnements étant interdits, cela affectera-t-il les affaires commerciales sur la 109e Rue?

109e RUE
LES COMMERCES EN DANGER

Par Christian Côté

Le stationnement est depuis le début de janvier interdit du côté Ouest de la 109e Rue, entre l'avenue Jasper et la 99e Avenue, et ce, à toute heure du jour. C'est ce qu'a en effet décidé la ville d'Edmonton.

La raison en serait qu'aux heures de grande circulation, il est nécessaire d'avoir trois voies afin d'éviter la congestion du trafic. Auparavant, cette restriction ne concernait que les heures de pointe. Parce que cette loi n'a pas été respectée et que malgré les contraventions émises la situation ne s'est pas améliorée, la ville d'Edmonton se sent forcée d'interdire le stationnement toute la journée.

Il va sans dire que cette décision peut être néfaste aux commercants de l'arrondissement dont cette aire de stationnement est pour eux un élément vital.

Pour certains la situation peut devenir désastreuse. Pour Mme Lafrenière, gérante de la librairie Le Carrefour, «il y a déjà un problème majeur de stationnement dans les environs, si en plus on enlève le peu d'espace disponible on complique la situation.»

Lorsque le produit vendu par un commerçant n'est pas un besoin essentiel le problème est encore plus de taille: «Tel est le cas pour le livre et le disque qui sont des produits culturels, des produits de choix. Au départ il faut une certaine motivation pour se déplacer et venir acheter. Si la situation est peu propice, le résultat n'en sera que plus désastreux», d'expliquer Mme Lafrenière.

La décision de la ville d'Edmonton affecte autant la livraison des fournisseurs, car il n'y a pas de place pour elle à l'arrière du magasin.

Selon la gérante du magasin, «jusqu'à présent il n'y a pas eu de plaintes de la part des clients et il est encore tôt pour évaluer si l'entrée en vigueur de cette loi a un effet quelconque sur les ventes, étant donné qu'il y a toujours une légère baisse après la période des fêtes».

Une pétition entreprise et coordonnée par «College Copy Shop» autre commerce situé sur cette rue, a été envoyée à l'Hôtel de ville et les commerçants espèrent bien que les pressions exercées porteront leurs fruits.

HAUSSE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Monique Bégin, a annoncé aujourd'hui l'augmentation complète des taux des allocations familiales pour l'année 1981.

La Loi sur les allocations familiales prévoit une augmentation annuelle indexée au coût de la vie. Ainsi, à compter de janvier prochain, l'allocation familiale mensuelle versée par le gouvernement fédéral aux enfants de moins de 18 ans dans la plupart des provinces et dans les territoires passera de 21.80 à 23.96 dollars. De plus, le crédit d'impôt-enfant remboursable, basé sur le revenu familial, procurera jusqu'à 238 dollars par enfant, par année.

Le montant et le mode de paiement des allocations familiales varient au Québec et en Alberta. En vertu d'une disposition de la Loi sur les allocations familiales, un gouvernement provincial peut demander au gouvernement fédéral de varier le taux de versements dans sa province, selon l'âge et (ou) le nombre d'enfants dans une famille pourvu que les paiements conservent une moyenne de 23.96 dollars. Le Québec et

Suite en page 2

AGT

La ligne aux bonnes nouvelles

ACTIVITES DU 16 JANVIER AU 26 JANVIER 1981

Edmonton

- Réunion du Comité du futur Centre culturel à la Faculté Saint-Jean, salon des professeurs, le 26 janvier à 7h30.

- Stage de formation de moniteurs scouts francophones, phase 2, 1ère session au centre St-Joseph d'Edmonton du 16 au 18 janvier.

- Au Ciné-club pour adultes, le film Cordelia à la Faculté St-Jean le 18 janvier à 7h30.

Saint-Albert

- Célébration du 120ième anniversaire de St-Albert le 16 janvier. Information supplémentaire en temps voulu.

Bonnyville

- Soirée de l'Age d'Or, le 16 janvier à 8h00 au centre culturel.

- Assemblée annuelle de la Caisse populaire au Centre culturel le 22 janvier.

PLAMONDON

- Réunion de l'exécutif de l'ACFA au Carrefour, le 20 janvier à 7h30.

RED DEER

- Assemblée annuelle régionale de l'ACFA au Green Lounge du collège de Red Deer, le 23 janvier à 7h30.

Saint-Paul

- Réunion annuelle du Cercle Dramatique de Saint-Paul, au Centre culturel le 16 janvier à 8h00.

- Réunion du comité d'histoire de Saint-Paul, au Centre culturel le 19 janvier à 16h00.

- Assemblée annuelle de la Chambre de Commerce, conférencier: Horst Schmid, au Centre récréatif, le 24 janvier à 7h15.

Rivière-la-Paix

- Rencontre 81, le 17 janvier, assemblée d'information au collège de Falher, le 17 janvier à 10h00.

- Assemblée de l'ACFA régionale au collège de Falher, le 17 janvier à 2h00.

- Réception et cocktail au gymnase de l'école de Falher avec banquet et danse (Gigue Electrique) le 17 janvier à 17h00.

Modification des regimes de retraite

Donald Johnston, Président du Conseil du Trésor du Canada, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement a l'intention de modifier les régimes de retraite de la Fonction publique pour que les personnes qui prendront leur retraite après le 1er janvier 1981 reçoivent, en janvier de l'année suivante, un rajustement de vie chère calculé au prorata en fonction de la date à laquelle elles ont pris leur retraite.

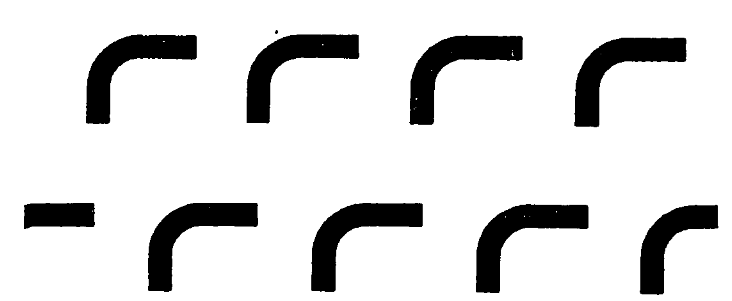
Les fonctionnaires fédéraux retraités reçoivent annuellement, en janvier, une augmentation de pension fondée sur l'augmentation de l'indice du coût de la vie l'année précédente. Actuellement, les employés qui prennent leur retraite n'importe quand dans l'année ont droit à l'augmentation totale en janvier de l'année suivante, même s'ils sont retraités depuis quelques semaines seulement. Dans la majorité des cas, le rajustement de vie chère est supérieur à l'augmentation de la pension de base à laquelle ils auraient eu droit s'ils avaient continué de travailler.

«Je suis résolu à demander cette année au Parlement de modifier les lois régissant la pension dans la fonction publique pour corriger, entre autres, cette anomalie, a déclaré M. Johnston. Une disposition semblable figurait dans les dernières modifications proposées à la Loi, mais elle est restée en plan à la dissolution du Parlement en 1979.

«Les pensions sont indexées pour protéger les retraités contre l'inflation. Mais il est incompréhensible d'accorder une augmentation immédiate des pensions aux personnes qui ont reçu un plein salaire pendant la plus grande partie de l'année précédente. Il est beaucoup plus logique de calculer au prorata l'augmentation en fonction de la date à laquelle elles ont pris leur retraite.»

Cette modification fera partie des modifications à la Loi sur la pension dans la Fonction publique que M. Johnston présentera au Parlement cette année. Elles traiteront vraisemblablement de l'emploi à temps partiel, des avantages auxquels ont droit les contrôleurs du trafic aérien qui devancent leur retraite ainsi que d'un certain nombre de révisions techniques. Lorsque prorogée, la disposition concernant le rajustement de vie chère s'appliquera rétroactivement à tous les fonctionnaires fédéraux qui auront droit à leur pension de retraite en 1981.

Les régimes de retraite de la Fonction publique couvrent les fonctionnaires fédéraux, les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces armées canadiennes, les députés, les sénateurs, les juges et les membres du corps diplomatique.





HAUSSE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Suite de la page 1

l'Alberta ont de nouveau opté pour ce mode de paiement.

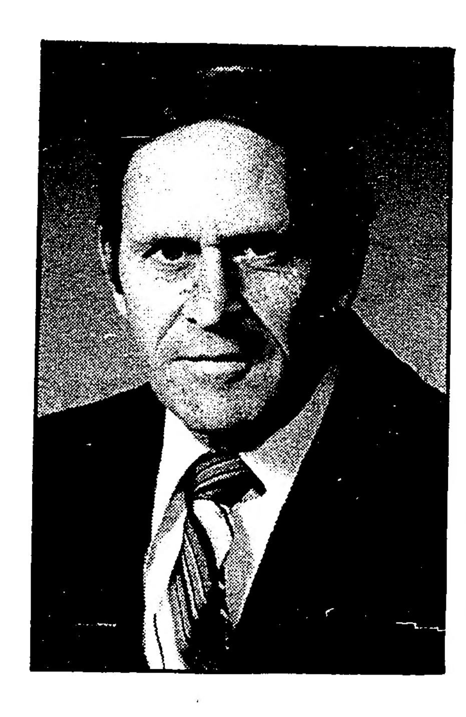
Les allocations spéciales versées aux parents nourriciers, aux agences de bien-être, aux ministères et aux établissements qui ont la garde d'enfants, passeront de 30.51 à 33.53 dollars.

En 1980, le gouvernement fédéral a versé mensuellement plus de 151 millions en allocations familiales à 3,6 millions de familles, comptant 6,9 millions d'enfants. L'allocation moyenne nationale pour chaque famille bénéficiaire était d'environ 42.00 par mois.

Les invités du FRANCO

Par Silvie Pollard-Kientzel

RICHE ALBERTA .... C'EST FINI?



M. Tom Wood

«Non, pas vraiment», a répondu Tom Wood, Assistant exécutif du Ministre de l'Energie et des Ressources naturelles de l'Alberta. «Mais le problème actuel est effectivement très sérieux», a-t-il continué.

Depuis la proposition budgétaire du Gouvernement fédéral, les choses ne vont pas toutes seules pour le pétrole albertain. «Déjà, 59 derricks ont quittés l'Alberta pour être ré-installés aux USA, a expliqué M. Wood, et, sur les terres albertaines, il en est resté 174 condamnés au repos. Cette perte dans l'industrie du pétrole ne va pas sans la venue de problèmes provinciaux, et même fédéraux; tout d'abord, nous perdons beaucoup de possibilités d'emploi, nous perdons également notre potentiel pour trouver de nouveaux terrains pétrolifères, et l'Alberta devra songer à importer du pétrole. La réduction d'offre d'emploi ne se limite pas à l'Alberta, mais au Canada entier, puisque beaucoup de la main d'oeuvre nous vient de l'Est. Nous vient également de l'Est tout le matériel lourd nécessaire à l'activité pétrolière, tels les camions et les tuyaux et les conduits, ce qui risque d'affecter, sur le plan national, certaines industries.»

Le problème est donc grave, comme le dit lui-même, l'un des membres les mieux informés du Ministère, «et qui pourrait bien être long».

Cependant, certaines mesures ont été prises: «L'Alberta est l'une des provinces à posséder plusieurs ressources, et c'est là la solution que nous proposons, lorsque nous parlons de développer de façon accélérée différentes activités comme le charbon, la pétrochimie... Et j'ajouterai, a conclu M. Wood, que nous avons suffisamment de réserves de pétrole pour fournir ces nouvelles industries.»

D'après Tom Wood, la solution offerte par le Ministère est très prometteuse. Cependant, si les dégats causés par ce budget fédéral sera ainsi minimisé, il n'en restera pas moins certains individus , pour qui nul ne peut quoi que ce soit: «Il s'agit bien sûr des commerces qui ont pris pour acquis le projet de Cold Lake, par exemple, des ouvriers sans aucune formation, et surtout, des personnes formées sur les derrick et qui devront recommencer à zéro dans un tout autre secteur.

Riche Alberta n'est donc pas une histoire ancienne, mais l'ère pétrolier semble y avoir fait son temps...

M. Brian Edwards



M. Brian Edwards est l'architecte qui devait être en charge du développement pétrolier de Cold Lake: Oui, après avoir été choisi parmi divers études, nous avons travaillé aux dessins préliminaires des bureaux, boutiques et entrepos, dessins pour lesquels, je tiends à le dire, nous avons été rémunérés.»

Le problème que connait actuellement M. Edwards n'est pas vraiment celui d'avoir perdu son temps, mais c'est celui d'avoir dû, il y a quelque mois, refusé de nouveaux projets sachant très bien que Cold Lake prendrait bien du temps, et, bien sûr, d'avoir employé du personnel en vue de ce projet. «Avec le nouveau budget, a insisté M. Edwards, le projet a été retardé, et plusieurs de mes employés n'avaient rien à faire. Aujourd'hui, bien qu'il nous ait été dit que le projet n'est pas tombé à l'eau, et qu'il est simplement repoussé à une date ultérieure, nous ne pouvons plus attendre, car nous parlons ici d'une attente qui coûte 40,000 dollars par mois. J'ai donc dû me séparer de certains de mes nouvelles recrues employées tout spécialement pour le projet et je suis allé chercher d'autres projets.»

Mais pour M. Edwards, le problème ne s'arrête pas tout à fait à Cold Lake: «Se bâtir une réputation prend du temps, et je dois dire que la nôtre était surtout établie dans le monde du pétrole. Si la situation ne s'arrange pas entre Ottawa et Edmonton, il nous faudra reconquérir un autre monde. La solution qu'offre notre Ministère ne nous donnera pas ce qu'on avait, dans la mesure où la plupart des bâtisses sont déjà en place, ou en cours. Nous même travaillons en ce moment à deux projets d'agrandissement de raffineries conventionnelles (Esso et Texaco), mais ce ne sont là que des projets de plusieurs millions certes, mais avec le développement pétrolier, nous parlions multi billions.»

M. Brian Edwards travaille également actuellement à l'hôpital de Fort McMurray qui est d'ailleurs presque terminé, «mais là encore, l'essor de cet hôpital dépendra de l'expension que prendra ou ne prendra pas le pétrole de la région.

Malgré les difficultés à peine anéanties, M. Edwards ne tient pas à être aidé financièrement par le gouvernement, que ce soit, provincial ou fédéral, comme le proposait Nick Taylor, chef du partie Libéral: «I am a big boy,» a-t-il déclaré, et je n'aime pas beaucoup les obligations qui souvent viennent avec ce genre d'aide...»

Joelane Hicks



Joelane est l'administratrice du personnel de la compagnie Mustang Drilling Nisku (ATCO)

«Nous avons perdu ici, 4 tours de forrage, mais les 13 que nous possédons encore fonctionnent encore. Par contre nous nous attendons à devoir nous débarraser d'autres derrick d'ici un mois et demi si la situation ne s'arrange pas», a-t-elle expliqué.

La raison de ces pertes est, une fois encore le budget fédéral, qui permet aux compagnies de gagner plus d'argent aux Etats Unis qu'au coeur même de l'Alberta où pourtant, le pétrole pullule.

«Nous sommes vraiment à la merci des compagnies de pétrole, explique Joelane, et si nous n'avons plus de contrats, nous ne pourrons garder ni les tours, ni même les personnes qui y travaillent. Jusqu'ici, nous travaillions surtout pour Canadian Superieur, Canadian Occidental, Esso, Petro Canada..., mais si cela continue, elles vont toutes prendre la même direction.»

Il en résulte, outre une perte financière considérable, le renvoi des employés et aussi la fermeture de possibilité d'emploi hier encore si ouverte.

«Nous n'engageons plus vraiment, a complété Joelane, et les personnes que nous prenons, sélectionnées avec beaucoup plus d'attention, sont toutes du métier». Et si autrefois, quiconque pouvait être assuré de trouver du travail dans ces compagnies, aujourd'hui, bien qu'il n'ait été supprimé que les cours pratiques, «les jeunes qui rentrent à l'école suivre les cours théoriques ne peuvent, en aucun cas, être assurés d'être embauchés. Je sais, a continué Joelane, que pour le moment, nous n'avons absolument aucun poste d'ouvert, nous avons d'ailleurs bien des problèmes à placer les ouvriers dont les derricks ont été expatriés vers les USA.»

Et de conclure: «Nous ne savons pas combien de temps cela va durer, mais la situation est sérieuse. D'autant plus que ceci ne se limite pas à quelques compagnies, mais est bien là le tableau général.»

Le lecteur a la parole

LETTRE OUVERTE

Ci-inclus un chèque de 100.00 dollars pour encourager et fortifier l'expansion de la francophonie. Toute ma vie solitaire et diligente a été consacrée à l'enseignement du français dans les écoles bilingues les plus abandonnées et difficiles.

J'ai écrit plusieurs ouvrages(1) dans le silence et la lenteur pour la bonne cause française et chrétienne. Dans mon testament je lèguerai une somme appréciable pour la promotion de la lecture française. Veuillez insérer cette lettre dans votre journal. Une nonagénaire encore dévouée et active presqu'aveugle.

Marie Anna A. Roy

Le pain de chez nous.

Valcourt ou la dernière étape.

La montagne Pembina

Visage du vieux St-Boniface.

Les Capucins de toute-aides.

Le miroir du passé.

Le rayonnement d'une oeuvre de colonisation dans le nord-Albertain. (à paraitre)



Journal hebdomadaire publié le vendredi, au service des 100.000 Franco-albertains depuis l'année 1928.





Rédactrice
Silvie Pollard-Kientzel

Composition
France Sénéchal

Correspondant
Christian Côté

Publicité
Claire Labrosse

Administration
Hélène Plante

Toute corresponsance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN 10014-109e Rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4. Téléphone (403) 423-5672.

L'Abonnement annuel vaut 12.00 dollars.

20.00 dollars pour 2 ans.

Le FRANCO est imprimé sur les presses de l'Imprimerie Voyageur Press Ltd, 10010-109e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4.

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

La culture française de l'alberta



Recueillir tout le matériel folklorique franco-albertain, tel est l'objectif principal du projet de recherche des Blés d'Or, «Héritage franco-albertain».

En effet, c'est dans le but de connaître les traditions de la culture franco-albertaine que ce projet a été mis sur pied.

La recherche de «Héritage franco-albertain» est orientée dans cinq domaines bien déterminés; la danse, la chanson ou la musique, la légende et le costume français de l'Alberta.

Toutes les régions de la province sont passées au peigne fin pour recueillir le plus de matériel possible. Jusqu'ici le travail a été fait dans les régions rurales et vient à peine de commencer.

Mlle Agathe Gaulin, recherchiste pour la région edmontonienne explique la méthode utilisée pour rassembler le matériel: «La méthode consiste à rendre visite aux gens âgés, à les interviewer et à enregistrer ce qu'ils racontent. Si la personne que l'on interview connaît une vieille chanson, elle la chante et aucun mot n'est retranché de l'enregistrement. Il en est de même pour les légendes». «Pour ce qui est de la danse, la personne connaissant une danse franco-albertaine est filmée en pleine action.»

A Edmonton, la recherche de matériel folklorique débutera par la visite des foyers de l'Age d'Or.

Selon Mlle Gaulin, «l'Alberta étant une province jeune, la plupart des chansons, légendes, danses et recettes a une origine extérieure, et provient principalement de l'Est du pays. Toutefois à cause de l'influence anglophone, celles-ci ont été adaptées au milieu. «Il y a donc transformation du folklore venu de l'extérieur, ce qui a donné naissance au folklore typiquement franco-albertain.

«Toutes les danses que les «Blés d'Or» produisent en spectacle jusqu'à présent sont originaires de l'Est canadien. Ils voulaient faire un spectacle vraiment franco-albertain. C'est pourquoi ils ont décidé d'entreprendre ces recherches pour découvrir ce qui était franco-albertain et que tant qu'à faire une recherche, aussi bien en faire une qui soit complète», d'expliquer la recherchiste du secteur Edmonton. Les Blés d'Or feront un spectacle au niveau provincial avec le matériel recueilli vers la fin de 1981.

«Héritage franco-albertain» compte faire un livre de cuisine qui pourrait contenir aussi bien des recettes médicinales et de boissons que des recettes de cuisine. Il est également question d'un livre de chansons et d'un autre de légendes. Un livre de légendes est aussi espéré mais celles-ci sont plus difficiles à trouver. Ce matériel sera ensuite mis à la disposition du public et des écoles.

La recherche du projet «Héritage franco-albertain» se terminera au mois d'avril de l'année en cours. Par la suite se fera la finalisation de la classification et de la rédaction du matériel.

ACFA régionale d'edmonton

Assemblée annuelle



M. Rémi St-Pierre, Président;

Par Christian Côté

Dimanche dernier au Capilano Motor Inn a eu lieu l'Assemblée annuelle de l'ACFA régionale d'Edmonton. Environ une cinquantaine de personnes étaient présentes. Les rapports des différents comités ont été présentés au public et le tout s'est déroulé très rapidement et d'une façon impeccable. Tous les rapports ont été acceptés. Finalement on a procédé à l'élection d'un nouveau comité exécutif. Très peu de changement à remarquer de ce côté.

RAPPORT DU PRESIDENT

Le Président de l'ACFA régionale d'Edmonton, M. Rémi Saint-Pierre, a d'abord énoncé les buts de l'ACFA:

- Maintenir un rapport entre tous les Canadiens.

- La visibilité et la réalisation de la nécessité du français dans l'Ouest.

- Conserver notre héritage linguistique et culturel.

- Maintenir un équilibre et une pensée claire et sensible dans les ténèbres politiques.

MIEUX SE CONCERTER

D'après le rapport du comité culturel, plusieurs succès ont été remportés dans ce domaine. Des spectacles tels ceux de Daniel Lavoie et du groupe 1755 ont eu beaucoup de popularité. Par contre il faudrait éviter à l'avenir de présenter plusieurs spectacles le même soir. C'est ce qui est arrivé à un moment donné où se sont produits en même temps le TFE, les Chantamis et 1755, en plus de l'enregistrement de l'émission «A Contrepoids» à CBXFT.

La régionale a aussi envoyé des délégués à la série d'ateliers d'«Alberta Showcase» où les artistes locaux ont la chance de se présenter devant des groupes intéressés à l'achat de spectacles.

PEU D'ACTIVITÉS DU COTE HISTORIQUE

Le comité historique a été peu actif au cours de l'année 1980. Cependant c'est la première fois que la régionale d'Edmonton participait aux célébrations de la journée du Patrimoine d'une façon officielle.

Ainsi, il a été tenté de refléter la réalité historique de nos ancêtres, et jusqu'à un certain point le but a été atteint.

En 1981, l'objectif de la journée de Patrimoine est de raconter l'histoire de nos ancêtres dans l'Ouest canadien.

La régionale d'Edmonton a également participé aux festivités de la Journée du Canada.

RAPPORT FINANCIER

Du côté financier, rien de particulier à signaler si ce n'est que les dépenses de l'année dernière ont été de l'ordre d'environ $86,000.00, causant un léger déficit approximatif de $200.00 dollars.

CENTRE CULTUREL A EDMONTON

Bien que cette question soit discutés depuis plus de quarante ans, l'étude pour la réalisation d'un Centre culturel francophone à Edmonton a été adoptée par l'Assemblée.

Les fonctions du Centre selon l'étude, seront de refléter la culture franco-albertaine, d'ouvrir ses portes à la création et à l'originalité des individus et des groupes franco-albertains, d'être un véhicule d'expression de la culture, encourager une participation active des groupes de la communauté et le succès devra se mesurer en terme de contenu, d'initiative et d'expression de l'actualité de la culture. Des développements ultérieurs sont à suivre dans cette affaire.

NOUVELLE CONSTITUTION

Une nouvelle constitution de l'ACFA régionale d'Edmonton a été adoptée. Rien de véritablement important à noter de ce côté.

ÉLECTION DU CONSEIL ET COMITÉ EXÉCUTIF

En dernier lieu s'est déroulée l'élection du Conseil de l'ACFA régionale d'Edmonton. Un seul nouveau membre s'ajoute à la liste, soit M. Paul Dumaine en remplacement de M. Bob Fulford qui ne s'est pas présenté cette année.

Quant au Comité exécutif, il est sensiblement le même. Là aussi un seul changement. Mme Bonita Bourassa est élue Trésorier en remplacement de M. Yves Moquin. Le Comité exécutif se compose donc de M. Rémi St-Pierre, Président, de M. Raymond Deslauriers, 1er Vice-président, de M. Hervé Tardif, 2ième Vice-président, de Mme Bonita Bourassa, Trésorier, et de Mme Marie-Claire McNeill, Secrétaire.

UNE BIBLIOTHEQUE POUR FRANCOPHONES

«Multilingual Biblioservice Alberta» est un service de bibiothèque dont les livres sont dans une langue autre que l'anglais. Ce service existe depuis 1977, date à laquelle il n'était qu'un projet pilote. En avril 1980 il est devenu partie intégrante et permanente d'«Alberta Culture», section services de bibliothèque.

Répondant ainsi aux besoins de lecture française des Albertains, le service compte actuellement 6,300 volumes dont 2,000 sont constamment en circulation à travers la province.

Les livres que possèdent ce service proviennent de dons et d'achats. Les sujets sont très variés, du classique à de la fiction, de la poésie au jardinage, à la cuisine, au sport, voyages, arts, et même biographies, histoire et psychologie...

Généralement les auteurs sont Français ou canadiens français, dont certains très célèbres tels que Gabrielle Roy, Anne Hébert, Michel Tremblay... Honoré de Balzac, Alexandre Dumas, Jules Verne

Des traductions de romans célèbres sont également disponibles tels certains de Konsalik, de Tolkien et d'Uris.

Enfin, des livres pour enfants, des bandes dessinées, des livres en gros caractères pour personnes âgées ou qui ont des problèmes avec leur vue sont offerts.

Ce service de bibliothèque est principalement en fonction pour aider les petites bibliothèques à l'extérieur des grands centres. Sur demande une quantité de volumes leur est envoyée. Les livres sont prêtés pour une période de six mois pour ensuite être remplacés par d'autres. Ainsi, les livres sont continuellement en circulation dans la province.

Ce réseau de distribution est sans aucun doute un atout pour les petites bibliothèques des régions éloignées des grands centres. Et c'est une occasion rêvée pour développer la langue française en Alberta.

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

COMITÉ DES TRANSPORTS AÉRIENS

REFÉRENCE NO 2-T210-3A (309/80) (AOL)

RÔLE NO 5125

TIME AIR LIT

GATEWAY AVIATION LTD.

CHANGEMENT DE CONTRÔLE ET FUSION

DE SERVICES AERIENS COMMERCIAUX

Par ordre du comité des Transports aériens, avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 27 de la Loi nationale sur les transports et de l'article 22 du Règlement sur les transporteurs aériens, CRC 1978, chap. 3, que Gateway Aviation Ltd. et Time Air Ltd. ont manifesté l'intention de transférer à Time Air Ltd. toutes les actions émises de Gateway Aviation Ltd., ce qui entraînera un changement de contrôle et la fusion de Gateway Aviation Ltd. avec Time Air Ltd.

Le projet susmentionné ne pourra être réalisé que si le comité des Transports aériens ne rejette pas le tranfert, de Northward Airlines Limited à Gateway Aviation Ltd., des services aériens commerciaux autorisés par les permis nos A.T.C. 344/48(c), A.T.C. 155/51(CF), A.T.C. 41/46(C), A.T.C. 323/63(CF), A.T.C. 2633/77(NS), A.T.C. 2642/77(NS), A.T.C. 2309/74(NS), A.T.C. 1880/69(NS) et A.T.C. 2930/79(NS), et de la décision no 6060 du C.T.A. en date du 1 février 1980.

En vertu des permis susmentionnés Northward Airlines Limited est autorisé d'exploiter des services aériens commerciaux régulier entre points déterminés (classe 2), des services aériens commerciaux entre points déterminés (classe 3), afin de desservir des points en Alberta et en Colombie Britannique et des services aériens commerciaux d'affrètement (classe 4), des services aériens commerciaux international d'affrètement (classe 9-4) à partir des bases situées en Alberta. De la décision no 6060 du C.T.C. autorisait Gateway Aviation plus tard Northward Airlines Limited à exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2), afin de desservir les points Edmonton et Cold Lake/ Grand Centre (Alberta) au moyen d'aéronefs à voilure fix du groupe E.

Toute personne, association ou autre organisme représentant des transporteurs ou des entreprises de transports lesées par ladite acquisition peut présenter des objections au Comité en invoquant comme motif que ladite acquisition limite indûment la concurrence ou va à l'encontre de l'intérêt public. Toute intervention doit porter les nom et adresse de l'intervenant, de son avocat ou de son représentant et deux (2) copies doivent être expédiées par la poste ou remises, accompagnée des pièces justificatives, au secrétaire du comité des transports aériens, Ottawa, K1A 0N9 le 12 janvier 1981 au plus tard.

Copie de l'intervention et des documents à l'appui doit également être envoyée, dans le même délai, à l'acquéreur éventuel, ses avocats ou ses représentants.

Toute intervention doit être envoyée à l'adresse ci-dessous:

Hamilton, Torrance, Stinson, Campbell, Nobbs, Woods
196 rue Adelaide, ouest
Toronto, Ontario
M5H 1W7

A l'attention de : Edwin T. Nobbs, Q.C.

L'acquéreur éventuel ou l'auteur dudit avis donné au comité peut faire opposition à l'intervention. Cette opposition, appelée réplique, doit être envoyée en deux (2) copies au secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa, K1A 0N9. Copie de ladite réplique doit en outre être signifiée à l'intervenant ou à son avocat dans les dix (10) jours de la réception de l'intervention.

Une attestation sous serment de signification doit être déposée auprès du secrétaire. Le Comité n'acceptera aucune intervention ou réplique déposée après le délai prescrit, à moins que la partie intéressée ne lui prouve qu'elle ne pouvait, pour des raisons indépendantes de sa volonté, la soumettre dans ledit délai.

G.H. Collison
Division des permis
pour le directeur de l'exploitation
Comité des transports aériens.

DECES DE M. GEORGES BUGNET

Au moment de passer sous presse, le FRANCO — ALBERTAIN apprenait la mort de M. Georges Bugnet, survenue dimanche dernier le 11 janvier. M. Bugnet était âgé de 102 ans et était un franco-albertain bien connu pour avoir écrit beaucoup d'oeuvres littéraires et politiques et aussi pour avoir créé une nouvelle sorte d'orchydée.

LIVRES



LA MATERNITUDE A BRAS OUVERTS

Ce livre raconte mon histoire. Je suis une enfant adoptée. J'ai passé des années à rechercher mes vrais parents. Non pas que j'aie été malheureuse avec mes parents adoptifs, bien au contraire. Mais je crois que j'étais animée par une force de la nature, par l'appel du sang comme on dit couramment, qui m'empêchait de renoncer avant d'avoir touché au but. Ma tâche n'a pas été facile. J'ai dû m'adresser à des médecins, des archivistes, des travailleurs sociaux, des curés de paroisse, bref à des personnes qui sont toutes tenues au secret professionnel. Presque chaque fois, il m'a fallu user de subterfuges. C'était la seule et unique façon de réussir. Même en 1980, alors que la société se prétend plus évoluée, le monde de l'adoption reste clos, impénétrable. Le lecteur sera peut-être choqué, en quelques endroits, de voir comment j'ai contourné la vérité et tendu des pièges. J'espère qu'il comprendra que mon but n'était pas de violer l'intimité des gens à qui j'ai eu affaire, mais plutôt de réussir à voir, un jour, le visage de la femme qui m'a mise au monde.

Héritage plus, Montréal, 141 pages.



LE PETIT DINOSAURE D'ALBERTA

Nadine Mackenzie s'est établie en Alberta où en plus de ses activités littéraires elle remplit les fonctions de correspondante pour Radio-Canada International ainsi que pour la radio française d'Edmonton. Elle fait du journalisme depuis de nombreuses années lorsque l'occasion s'en présente et se spécialise dans la critique d'art.

Mariée à un pédiatre et mère de famille active avec deux enfants, Nadine Mackenzie a publié «La Moto bleue» aux Editions du Blé, et un autre livre chez Fidès.

Elle a choisi de vivre à Calgary, proche des Montagnes Rocheuses, proche des «mauvaises terres» aux fossiles de dinosaures; et ces paysages vigoureux offrent un contraste à ses goûts pour la danse et la musique. Elle détient en effet le diplôme supérieur de musique de Paris où elle a aussi été professeur de musique à l'Académie de cette même ville.

Nadine Danielle Mackenzie, Les Editions des Plaines, 47 pages.



THERESE ET PIERRETTE A L'ECOLE DES SAINTS—ANGES

Les «colombes» qui ne sont pas tout à fait immaculées heurtant les «vautours» qui laissent quand même toujours planer leurs menaces. Entre ces deux mondes, le peuple des malhabiles, des naïfs, des sacrifiés, et celui des révoltés aussi.

Sur cette même toile qu'avait si bien tissée l'auteur dans la première partie de ces Chroniques, intitulée La grosse femme d'à côté est enceinte, un microcosme hallucinant dans lequel la fiction romanesque évolue sans contrainte entre le réalisme des souvenirs d'enfance et le merveilleux des inspirations aussi gratuites que surnaturelles, aussi magnifiques qu'émouvantes.

Tous les personnages de Michel Tremblay nous captivent pour finalement nous étreindre amoureusement puisqu'ils rencontrent en nous des connivences aux niveaux les plus secrets de nos espoirs et de nos misères confondus.

Collection roman québécois, Leméac, 367 pages.

Un concours littéraire

Par Christian Côté

Récemment l'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta (A.E.B.A.), a lancé officiellement son «Concours littéraire». Chaque année le concours gagne de la popularité, et déjà l'an dernier, plus de 1600 étudiants y ont participé.

Le but est de susciter chez les étudiants l'intérêt pour la langue française. La participation de l'étudiant lui donne l'occasion de créer une oeuvre littéraire, et donc de s'exercer à l'utilisation correcte du français écrit. Ca lui permet également de se faire évaluer à l'extérieur de la salle de classe. Enfin, c'est une chance unique de se faire connaître et de se faire valoir sur le plan littéraire.

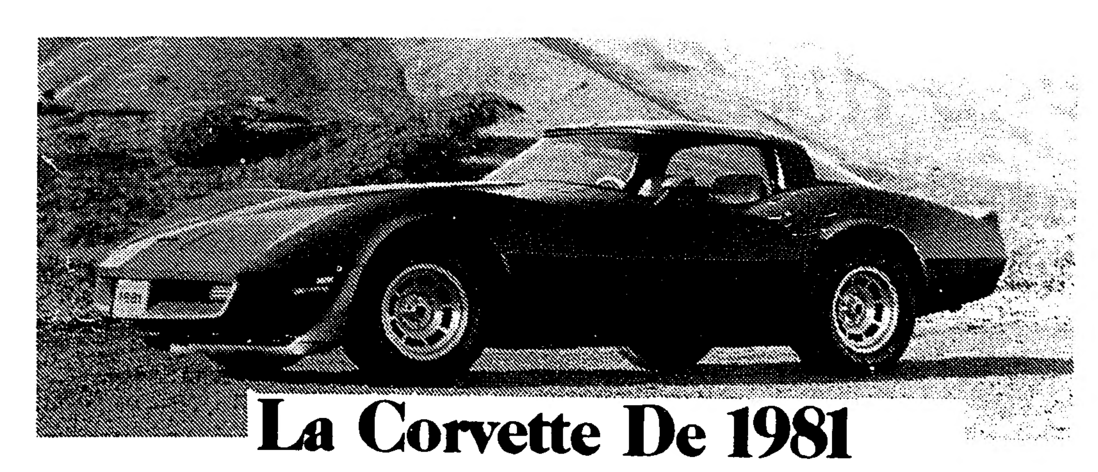
Ce «Concours littéraire» s'adresse aux étudiants franco-albertains faisant partie des programmes bilingue et d'immersion, à partir du niveau de première année jusqu'au niveau de douzième.

Plus de quatorze catégories forment le concours. La «composition» comprend six catégories, de la première à la sixième année, est le secteur le plus nombreux. La section de la «poésie» renferme pour sa part trois catégories, c'est-à-dire les niveaux 4 à 6, 7 à 9, 10 à 12. Dans la division «conte-nouvelle-fable», il y a cinq catégories, de la septième à la douzième année. Enfin la «dissertation» forme à elle seule la dernière catégorie et y sont éligibles les étudiants de la dixième à la douzième année.

Différents prix seront octroyés aux gagnants du concours. Ainsi, les gagnants se verront remettre des prix-souvenirs gravés à leur nom. Les textes et les noms des gagnants seront publiés dans le «Franco-Albertain» du mois de juin 1981.

Il est également question de publier les textes les plus intéressants soumis au concours, ainsi que d'accorder des bourses substantielles rattachées aux prix offerts au secondaire. Toutefois ces deux dernières récompenses ne sont pas encore officielles.

LES VOITURES 81



La Corvette De 1981

OSHAWA, Ontario - La Chevrolet Corvette, la voiture sport préférée de l'Amérique du Nord, conserve sa réputation d'innovation dans l'emploi des matériaux pour 1981, avec la présentation des premiers ressorts arrière monolames en plastique renforcé de fibre de verre dans l'industrie automobile. D'autres éléments contribuant à réduire le poids de la Corvette rendent cette voiture plus économique en carburant.

Le nouveau ressort est plus léger de 15 kilos (33 livres), par comparaison avec le ressort multilames en acier qu'il remplace. Ces ressorts sont présentés d'abord dans certaines Corvette avec boîte automatique, mais ils seront montés dans toutes les Corvette lorsque leur production sera suffisante.

D'autres éléments contribuant à réduire le poids des Corvette 1981 sont les glaces latérales plus minces et les collecteurs d'échappement plus légers en acier inoxydable.

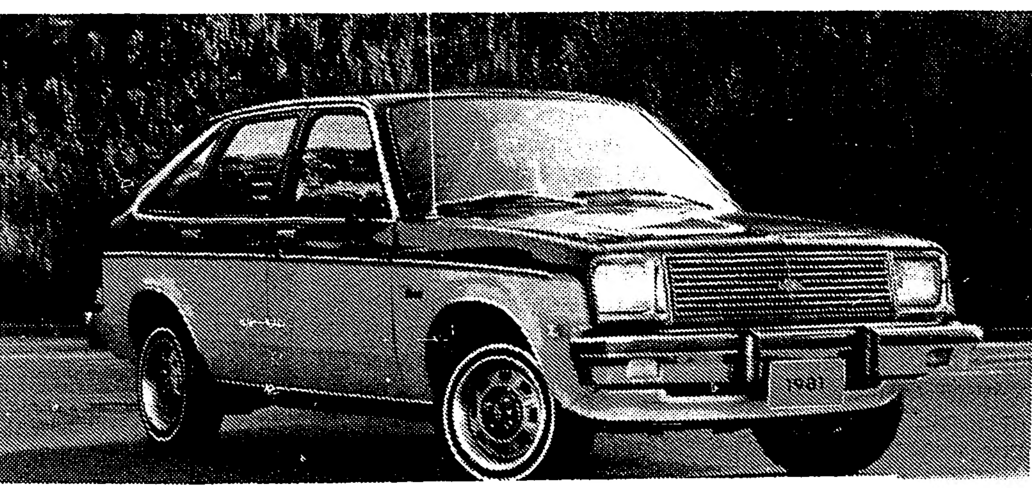
Un seul moteur est livrable pour la Corvette 81: un V8 de 5,7 litres (indicatif L81) avec carburateur quadrajet à quatre corps. Ce moteur a de nouveaux couvre-culbuteurs au magnésium, des collecteurs d'échappement en acier inoxydable et un reniflard spécial. Un ventilateur électrique auxiliaire permet l'usage d'un ventilateur de moteur plus petit et plus silencieux.

Le pont arrière a un rapport de 2.72 à 1 avec boîte manuelle et de 2.87 à 1 avec boîte automatique.

Le siège à réglage électrique en six positions est livrable pour la première fois dans la Corvette 81. Une radio AM-FM à réglage d'accord électronique (ETR) est également livrable avec magnétophone d'écoute stéréo à bandes ou à cassettes et comprend un radio-téléphone CB. Deux haut-parleurs arrière à gamme étendue de tonalité sont inclus avec toutes les radios stéréo.

L'équipement standard comprend une montre à quartz et deux rétroviseurs sport à réglage électrique sont livrables comme option provisoire de série.

L'équipement antivol standard est amélioré par un dispositif empêchant la mise en marche du moteur après toute effraction, même lorsqu'on met le commutateur d'allumage en dérivation.



La Chevette De 1981

OSHAWA, Ontario - La petite voiture nord-américaine la plus demandée fonctionne plus silencieusement, en douceur et plus efficacement en 1981. Un pare-brise à montage affleurant lui donne un aspect plus élégant.

Les sièges-baquets avant à dossier haut et moulant sont livrables avec garnitures en tissu ou en vinyle dans l'intérieur de luxe.

Un sélecteur sport fait maintenant partie de l'équipement standard avec la boîte manuelle à quatre vitesses, dans tous les modèles sauf dans le Scooter.

L'insonorisation est améliorée par le montage d'un amortisseur de boîte de vitesses, dans tous les modèles sauf dans le Scooter.

Nouvelles roues en acier de style sport, standard. Les nouvelles garnitures de roues Rally en option, sur les roues standard, sont de couleur harmonisée avec ornementation argent ou or.

Des phares à halogènes sont livrables pour la première fois.

Le seul moteur livrable est un quatre-cylindres en ligne de 1,6 litres avec carburateur Holley à deux corps.

C'est l'un de ceux dont la puissance spécifique est la plus élevée parmi les moteurs Chevrolet.

Le pont arrière d'un rapport de 3.70 à 1 avec boîte manuelle ou automatique est inchangé par comparaison avec l'année dernière.

Il y a deux types de carrosseries pour les Chevette: deux portes et quatre portes à arrière ouvrant. Le modèle Scooter qui est la Chevrolet du prix le plus modique a une carrosserie à deux portes.

Le modèle quatre portes a un poids en ordre de marche de 2 100 livres.

LE-FRANCO-SUD

Joyeux noël!

C'est le 18 décembre au matin qu'a eu lieu la party de Noël des trois groupes d'enfants de la pré-maternelle «Le Champignon». Ce fut une matinée pleine de gaieté pour parents et jeunes qui y participèrent.

Le Père Noël «Willie Conard» fut solennellement accueilli par les jeunes. Il procéda à la distribution des cadeaux - échanges, ainsi qu'à celle des petits sacs surprises de Noël, confectionnés par Monique Renaud et offerts par la pré-maternelle.

C'est au Club de Golf du Lac Henderson qu'a eu lieu la soirée de Noël pour les membres de la régionale.

Malgré un froid intense et des routes enneigées et glissantes, une cinquantaine de personnes firent leur apparition dans ce bel endroit paisible de Lethbridge.

Durant la réception, on a pu faire la connaissance de plusieurs nouveaux membres, et l'orchestre «Les Spectrums» avec sa musique pour tous les goûts attira nombreux danseurs.

Une «Pinata» en forme d'oiseau, fabriquée par Roberte Savage, fit rage en soirée quand plusieurs membres, les yeux bandés et munis d'un baton essayèrent chacun à leur tour de fracturer ou briser cette silhouette qui finalement céda en inondant le plancher de bebelles prêtes à être saisies...

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette soirée le grand succès qu'elle fut. Entre autres, mentionnons Roberte Savage, Nicole Constant, Mimi Tremblay, Marie-Paule Aberle Jacques Tremblay et Marcel Gillon.

La journée du père noël



La journée du Père Noël pour les enfants qui eut lieu quelques jours avant Noël, fut un grand succès. Les enfants s'en donnèrent à coeur joie dans les friandises de toutes sortes qui leur furent offertes: liqueurs douces, bonbons, chocolats et biscuits. Chacun d'entre eux reçut un cadeau des mains de Papa Noël après lui avoir donné une grosse bise. Les adultes présents se sont aussi bien amusés de l'embarras du Père Noël lorsque sa moustache s'accrochait aux mains d'un grand-papa qui soulevait sa petite-fille, des genoux du Père Noël. Mais, le moment le plus hilarant fut, je crois, lorsque, à tour de rôle, chacune des dames présentes devait s'asseoir sur les genoux du Père Noël pour l'embrasser et répondre à la question habituelle: «Avez-vous été sage et obéissante toute l'année?» recevait une canne en bonbon complète ou seulement une moitié, selon que la réponse était affirmative ou incertaine.

ANNIVERSAIRES FRANCO-SUD

LE 21 JANVIER
Diane LAMOUREUX

LE 22 JANVIER
Evangeline LIRETTE

LE 23 JANVIER
Jocelyn SCHMIDT

LE 24 JANVIER
Charles DRAIN

A L'AFFICHE

Musique

- All Saint Cathédral (10035-103 Rue) présente David Hurd, dimanche 18 janvier à 15h00.

- L'orchestre symphonique d'Edmonton présente Mark Kaplan dans «Schnitzel, Barbecue and Beer.» Le 16 janvier.

- Le Musée provincial d'Edmonton présente les oeuvres de Louis Agassiz Fuertes à la galerie 1 jusqu'au 20 mars.

Danse

- Les Blés d'Or présentent leur spectacle à Saddle Lake le 25 janvier à 20h00.

Galeries

- La Galerie d'Art d'Edmonton présente, le peintre Ken Christopher le 16 janvier à 20h30.

- Le Conseil des Arts du Canada présente dans les locaux de la «Students'Union Art Gallery» de l'Université de l'Alberta, la Banque d'Oeuvres d'Art jusqu'au 25 janvier.



Alain Nogue quitte le bureau de l'éducation

Alain Nogue est maintenant résidant de Bonnyville.

Lundi 5 janvier 1981: le personnel qui est revenu au travail, à la suite des vacances du temps des fêtes, est heureux de se retrouver, d'échanger des voeux pour cette année toute neuve. Mais malgré l'atmosphère amicale, on sent un étrange vide au secrétariat de l'ACFA provinciale. En effet, il y manque une force dynamique à laquelle nous étions conditionnés depuis l'été 1977. Il nous manque Alain Nogue, le directeur du Bureau de l'éducation de l' ACFA.

Alain nous a définitivement quittés à la fin de décembre 1980 pour accepter de nouveaux défis en éducation. Dorénavant, il assumera la tâche d'assistant-surintendant au Conseil scolaire Lakeland No. 150, à Bonnyville. Il va sans dire que notre perte devient le gain de la population de cette juridiction, car nous sommes convaincus qu'Alain endossera ses nouvelles responsabilités avec tout le savoir-faire et le zèle que nous lui connaissons et il ne fait pas l'ombre d'un doute que la cause française dans cette région est en très bonnes mains.

Dès le début de son mandat comme directeur du Bureau de l'éducation, le 2 août 1977, il entreprit de mettre en vigueur les buts du Plan d'action tel que concu lors du congrès du cinquantenaire, en automne 1976. D'emblée, il organisa un programme intense de relations publiques auprès de toutes les figures proéminentes en éducation, afin de leur faire part de notre Plan d'action et de poser les premiers jalons en vue de la réalisation de l'objectif ultime de l'ACFA, c'est-à-dire la reconnaissance du «droit à l'éducation française en Alberta». Sans relâche, tant auprès de ceux qui étaient sympathiques à notre cause que de ceux qui l'étaient plus ou moins, il exposa avec ténacité et la logique que nous lui connaissons, l'injustice qu'il y a pour les francophones de l'Ouest d'avoir à vivre quotidiennement **la plus grande contradiction de notre pays: appartenir à l'un des deux groupes majoritaires du Canada sans pouvoir pour autant s'épanouir pleinement** et de droit, dans leur langue, l'une des deux langues officielles du pays, s'ils vivent en dehors du Québec. A maintes reprises et avec beaucoup d'éloquence, il exposa les bienfaits de l'éducation française en milieu minoritaire. Il sut si bien plaider la cause que bien vite, un nombre toujours grandissant d'anglophones endossèrent ses arguments et réclamèrent eux aussi l'éducation française pour leurs enfants.

A peine installé dans ses nouvelles fonctions, à la fin d'août 1977, il accompagnait en tant qu'observateur, le président de l'ACFA provinciale, qui était alors le docteur Jean-Paul Bufeaud, à la fameuse conférence des premiers ministres, à St-Andrews, N.B. Si l'on se rappelle, c'était justement au cours des débats de ladite conférence que les provinces, les unes après les autres, prétendaient «traiter magnanimement» leur minorité officielle... Cette conférence a marqué un tournant important dans l'histoire de l'éducation française au Canada. Quelques mois après, plus exactement en février 1978, à Montréal, est né le fameux concept du best efforts approach, lequel est encore assez loin du but ultime que l'Association s'est assigné, mais qui est tout de même un point de départ et a constitué en fait, l'axe des efforts fournis par Alain auprès du gouvernement albertain et du ministère de l'Education.

Tout au cours de ces trois années et demie, **Alain a fait preuve d'une énergie inlassable et d'une dédication à toute épreuve, parcourant la province d'un bout à l'autre pour répondre à toutes les demandes** se relatant à son mandat et aider les parents à s'organiser en comités, mettant à leur disposition l'aide technique que lui-même et le personnel du Secrétariat sont toujours prêts à offrir, si on leur en fait la demande. D'innombrables fois, **il s'est émerveillé de la bonne volonté du bénévolat, sans qui disait-il, rien ne serait possible. Totalement conscient de son rôle, il a répondu** nombre de fois à différentes requêtes venant d'un peu partout dans la province, et même de l'extérieur, de donner des conférences, lesquelles il préparait toujours avec soin sur le thème qui constituait le but de sa vie, c'est-à-dire l'éducation française en Alberta.

Il n'y a peut-être pas eu de victoires spectaculaires, mais grâce à ses efforts, nous comptons plusieurs satisfactions. Notamment, citons le programme d'immersion finalement institué à Mallaig, le problème de transport que les parents de Fort Kent tentaient de solutionner depuis dix ans, les cas de transport de Glendon et d'Ardmore. Sa persévérance a finalement obtenu gain de cause dans le cas de la certification et de l'accréditation des enseignants francophones. Mentionnons également l'amendement à l'Article 142 de l'Acte scolaire permettant au Ministre de l'Education d'intervenir auprès des parties en cause lorsqu'une solution semble impossible.

C'est grâce à des individus de la trempe d'Alain Nogue, et à leur travail acharné et généreux, que l'ACFA obtient de la crédibilité auprès du gouvernement et de ses agences et auprès de la population en général. Son entregent et son esprit méthodique ont fait leur marque auprès du Ministre de l'Education et de son personnel avec qui il a entretenu de cordiales relations jusqu'à son départ. Alain n'a peut-être pas réussi à solutionner tous les problèmes mais il a sûrement battu les sentiers pour faciliter la tâche de son successeur. L'ACFA est très reconnaissante du bon travail accompli par notre ami Alain Nogue et de la coopération accordée par tous les bénévoles. Nos meilleurs voeux de succès dans ses nouvelles fonctions.



LE 18 JANVIER

Mlle Suzanne BERNIER, Calgary
R.P. Joachim CAMPAGNA, o.m.i., High Prairie
Mme Alice CARRIERE, Fort McMurray
Mme Juliette CHAMPAGNE CHILDERS, St-Paul
R.P. Denis DUBUC, o.m.i., Guy
Mme Eugénie DUFOUR, Spirit River
Mme Germaine HAMEL , Beaverlodge
Mme Irène LACHAMBRE, Edmonton
Mme Yvonne LEPINE, Edmonton
Edmond LESSARD, Fort Kent
Mme Matilda MAILLOUX, Saint-Paul
Mlle Jocelyn MENTREL, Vimy
Luc QUESNEL, Edmonton
Mme Hind REZK, Calgary
Mme Yvonne RIJAVEC, Edmonton
René Henri ROY, Falher
Fernand SEVIGNY, Lacombe
Mme Lise SIROIS, Calgary

LE 19 JANVIER

Paul BELZILE, Marie Reine
Mme Adrienne CADRIN, Edmonton
Mme Raymonde CHAMBERLAND, Saint-Paul
Hédard COMEAU, Fort McMurray
Mme Marie Paule COULOMBE, Grand Centre
Roger W. DAKIN, Fort McMurray
Jay Yves GAGNON, Grande Prairie
Mlle Angela GAUTHIER, Donnelly
Oscar A. GIBEAU, Saint-Albert
James HOCKER, Fort McMurray
Joseph JOHNSON, Falher
Mona LAMY, Edmonton
Albini MARTINEAU, Jean Côté
Mme Aurore MIVHAUD, Grand Centre
Mme Annette ULLIAC, Atmore
Mme Henriette ULLIAC, Atmore

LE 20 JANVIER

Jean BENOIT, Grande Prairie
Maurice BROSSEAU, Brosseau
Paul D. DENIS, Sherwood Park
Joseph C. DOUCETTE, Girouxville
Jean FABER, Calgary
Marcel FELIX, Fort McMurray
Adrien GAMACHE, Valleyview
Mlle Doris GOULET, Fort McMurray
Mme Yvette LEDUC, Edmonton
Evelyne LEFEBVRE, Girouxville
Robert MORIN, St-Georges de Beauce
Mario ROBILLARD, Calgary
Mme Gisèle ROUTHIER, Atmore
Alain ROUZIERES, Calgary

LE 21 JANVIER

Valmire BEDARD, Girouxville
Hector BESSETTE, Jean Côté
Paul BLAIN, Falher
L. Hector BOISSONNAUL',,, Morinville
Thomas BOLEANTU, Calgary
Mme Hilda BOSSE, Plamondon
Michel R. DACHY, Calgary
André GABOURY, Marie Reine
Mme Georgette GERMAIN, Breynat
Mme Roxane LAFLAMME, Falher
Mlle Rita LAROSE, Legal
Mme Françoise LAVOIE, St-Isidore
Denis LORD, Edmonton
Donat LOSIER, Calgary
Mme Noella MAHE, Mallaig
Mme Marie Anne MARCHAND, Saint-Paul
Roland MARCOTTE, Evansburg
Mme Denise NAYLER, Fort McMurray
Sr Yvette POISSANT, Red Deer
Réal RICHARD, Plamondon
Mme Germaine VEILLETTE, Calgary

LE 22 JANVIER

Lucien AMYOTTE, Mallaig
Mme Yolande BEAUDOIN, Girouxville
Mme Denyse BEAUDRY, Edmonton
Mme Alice BLOSS, Calgary
Mme Lucille BOILEAU, Edmonton
Mme Thérèse CHARBONNEAU, Saint-Paul
Casimir CHATEL, Bonnyville
Mme Régine CLOUTIER, Donnelly
Albert R. DESILETS, Bonnyville
Mme Adèle HEROUX, Edmonton
Mme Bernadette HOULE, Morinville
Mme Marie-Pierre LEE, Calgary
Mme Evangéline LIRETTE, Diamond Ciry
Michel L'HEUREUX, Warburg
Mme Marsonie McMEEKIN, Calgary
Donald H. MICHAUD, Donnelly
Mme Charlotte RIOPEL, Morinville
Stéphane SALERNO, Edmonton
Mme Edna ST—PIERRE, Edmonton
Mme Monique TOUGANGEAU, Edmonton

LE 23 JANVIER

Denis BENOIT, Girouxville
Joseph BOUCHARD, Guy
Mme Normande BOUCHARD, St-Isidore
Mme Angèle BOURDEAU, Edmonton
Raymond CHARETTE, Calgary
Mme Barbara CHAUVET MAGNUS, Touraine, Québec
Mme Régine CLOUTIER, Donnelly
Alphonse DESLAURIERS, Girouxville
Philippe DROUIN, Guy
Mme Rose Aline EMOND, Falher
Mme Joane FOUGERE, Calgary
Normand FORGET, Calgary
Reynald HACHEY, Falher
Jean Claude LAJOIE, La Corey
Jean Joseph LAJOIE, St-Bruno, Québec
Mme Blanche LAMOUREUX, Mallaig
Mme Hélène LAVOIE, Jean Côté
Mme Lorraine LEBLANC, Edmonton
Mme Violette LESSARD, McLennan
Maurice MAGNAN, Edmonton
Gilles MORIN, Calgary
Mme Jeannette OUELLETTE, Edmonton
Wolfgang, PETER, Fort McMurray
R.P. Oscas PINARD, o.m.i., Donnelly
Léo O. RICHER, Red Deer
Jocelyn SCHMIDT, Lethbridge
Sr Lucille VERREAULT, c.s.c.,

LE 24 JANVIER

Adélard BILODEAU, Sherwood Park
Joseph L. CHAPADEAU, Calgary
Daniel DAVIES, Calgary
Armand DE LA SALLE, Saint-Paul
Charles DRAIN, Blairmore
Mme Elaine GAUTHIER, Plamondon
Benoit GERMAIN, Edmonton
Mlle Noan GIGUERE, Edmonton
Mme Gilberte JEFFRIES, Fort McMurray
Pierre C. LANDEL, Calgary
Henri LEMIRE, Bonnyville
Mme Gabrielle MARCOUX, Bonnyville
Denis R. NOEL, Edmonton
Maurice RACINE, Whitecourt
Alain RIVIERE, Calgary
Mme Gisèle SCHMITZ, Edmonton
Gilles TOUPIN, Fort McMurray

les petites annonces

2
GARDIENNE DEMANDEE, 2 jours par semaine pour enfants de 7 mois et 3 ans, à Saint-Albert. Composer le 459-8642. (7-11)

A VENDRE 6
BOBCAT 1978, 3 portes, 19000 milles, radio, stéréo 8 pistes, vitres teintées, couvre-siège. Téléphone: 426-0687 après 5h00. (7-11)

Etudiant recherche un emploi stable. Désire un travail à temps partiel. Pour information demandez Paul au 425-0693 après 20h00. (01-81)

5
Toutes personnes intéressées a partager un appartement ou ayant la possibilité de louer une chambre avec pension, s'il vous plaît téléphonez à Bernard au 469-1435. (21-11)

Recherche des travaux de couture de tout genre. Contactez Mme Cayla: 463-2796.

Chambre à louer. Libre maintenant $135.00/mois. West End, appelez Micheline après 7 heures p.m., au 489-6772.

Si vous désirez PRENDRE DES COURS de tricot en français à son prix s'adresser à: 420-0603.

INVITATION SPECIALE

Les réunions se continuent à tous les dimanche soir à 19h00 au YWCA, 320-5 ave sud est. Le Rév. Marcel Bouchard priera pour les malades. Information: 248-4693. (28-11)

LIT A VENDRE presque neuf avec 1 sommier, 1 matelat, support à roulettes - aussi 2 oreillers, 1 miroir et 2 photos de paysage encadrées/ . 300.00. S.V.P. contactez Christiane à 468-1583.

A VENDRE

Manteau de rat musqué, couleur naturelle, collet en renard norvégien, grandeur 13 ans. Aussi chapeau en renard norvégien. Tél.: 475-6718 (19/12)

J'AIMERAIS GARDER enfants à la maison, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 ou toute la journée. Pour plus ample information 466-1453, Mme Raymonde Laforme. (7-11)

2
BILINGUE SERVEUSE DEMANDEE, pour salle à dîner. Pour information, contactez Delta Restaurant 4400 MacLeod Tr. S. 243-9882. Dans l'édifice (South Calgary One) (7-11)

7
Dame 40 ans libre, désire rencontrer canadien-français, bonne éducation, sérieux mais aimant le plaisir. Photo appréciée. But: amitié et ... l'avenir le dira. (7-11)

Réponse casier 1002,
Le Franco-Albertain
10014-109e Rue, Edmonton

6
AMEUBLEMENT COMPLET A VENDRE' inclus meubles d'enfants, 4 mois d'usage. Pour informations: 487-2291. (21-11)

SECRETAIRE–TRESORIER(E)

Pour les 3 écoles de Morinville, Alberta.

Expérience et formation en administration de même qu'une connaissance du français sont requis.

SALAIRE: 25,000.00 à 35,000.00

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 février à

Eugène Scantland
District scolaire de Thibault
Case postale 600
MORINVILLE, Alberta
TOG 1PO

"CONCOURS CUISINE"

La recette de la semaine

CHEZ MADAME ROTTLER

CÔTES DE VEAU À LA NORMANDE

Ingrédients pour 6 personnes

6 côtes de veau
500 gr de champignons frais
100 gr. de beurre
250ml de crème fraîche
2 c. à soupe de cognac
sel - poivre

PRÉPARATION

Faire saisir dans une poele tres chaude de chaque coté jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées ensuite les laisser cuire à feu doux 15 minutes a peu près cela dépend de la grosseur des cotes Le veau doit être bien cuit. Pendant que les côtes cuisent, faire sortir l'eau des champignons frais que vous faites chauffer dans une casserole, ensuite égoutter, faire fondre du beurre dans une casserole. Y mettre les champignons, salé et poivré et laisser cuire 10 minutes doucement.

Quand les côtes sont cuites les disposer sur un plat long. Au milieu, faire chauffer la sauce de ces côtes à feu très chaud pour dégraisser avec la crème fraîche que vous mettez dans la sauce en mélangeant jusqu'à ce que la sauce soit épaissie, pour finir mettre 2 cuillères de cognac et flamber.

Sortir du feu, disposer les champignons sur les côtes et verser la sauce sur le tout.

Pour accompagner ce plat quelques feuilles de laitues disposées d'un côté et quelques petites P.D.T. sautées de l'autre.

Un vin blanc sec chablis Californien Paul Masson accompagnera très bien ce plat.

NOTE: Ne pas utiliser n'importe quel brandy en guise de cognac, la sauce ne serait pas la même, ceci est très important.



SPORTS

LA DROGUE ET L'OLYMPISME

par Marc Delbès

"Citius, Altius, Fortius" voilà la devise olympique qui se traduit par: plus vite, plus haut, plus fort. Cette devise a affronté les années et les frontières pour subsister jusqu'à nos jours. Mais aujourd'hui les fins justifient les moyens et les athlètes ne se gênent pas pour employer des tactiques non légales pour améliorer les performances.

Et dire que durant les cérémonies d'ouverture un athlète prononce le serment olympique au nom de tous les participants:

"Au nom de tous les concurrents, je promets que nous participerons aux Jeux olympiques en concurrents loyaux, respectueux des règlements qui les régissent et désireux d'y participer dans un esprit chevaleresque pour l'honneur de nos équipes et la gloire du sport."

Si le baron Pierre de Coubertin était encore vivant il serait terrifié de voir la façon dont on se moque de l'idéal olympique.

Si le dopage fait partie intégrante du sport amateur, les athlètes doivent maintenant rivaliser d'astuces avec les contrôles anti-dopage qui se perfectionnent sans cesse.

Robert Dugal, directeur du groupe "Santé" a l'Institut national de recherche scientifique (INRS-Santé), qui a travaillé avec un groupe de chercheurs québécois au cours des sept dernières années dans les hautes sphères étrangement politiques de l'olympisme international, résume le travail que lui et son équipe ont exécuté durant les Jeux olympiques de '76.

"Etant l'un des rares laboratoires sur le continent à avoir acquis les méthodes, l'expérience et les instruments pour étudier, avec une très grande précision, les transformations et l'action des médicaments dans un corps vivant, nous avons été sollicités pour déceler les cas de dopage."

"Que l'on songe seulement qu'il fallait déterminer qu'une concentration aussi minime que 1ppm (partie par millions) d'éphédrine dans l'urine d'un compétiteur correspondait probablement à l'administration de gouttes nasales, alors qu'une concentration de 25ppm était probablement la résultante d'une administration dans un but de doping. Il fallait determiner en moins de deux heures et demie si un échantillon contenait l'une des 250 substances interdites appartenant par surcroît à plusieurs classes chimiques différentes.

"Il fallait aussi distinguer un médicament absorbé naturellement d'un autre qui aurait été directement ajouté à l'urine, en plus de fournir, hors de tout doute et en 24 heures, à quelle drogue l'athlète avait eu recours et de quelle dose il avait fait usage."

Le travail du comité anti-dopage est donc très complexe et il est permis de douter de son efficacité. En effet, un résultat positif au contrôle peut entraîner la disgrâce d'un athlète. Il est donc absolument essentiel de disposer de méthodes et de moyens dont les résultats ne peuvent être scientifiquement mis en doute.

Cependant, il appert que la classification des produits qui devraient être prohibés sont le centre de controverses incessantes. De plus, des produits tels que les anabolisants sont très difficiles à détecter.

Les stéroïdes anabolisants, considérés par les athlètes comme un véritable "engrais musculaire miracle", permettent d'accroître le volume et la force musculaire. Cet engrais donne à l'athlète de beaux biceps, mais il ronge sournoisement le foie et le squelette, augmente l'appétit et diminue l'activité sexuelle de ses victimes.

Etant très difficilement détectable par les contrôles, les athlètes font un usage abusif de ce produit qui peut avoir des effets nuisibles à long terme. La seule façon de pouvoir combattre médicalement la chose serait de faire subir des tests aux athlètes à n'importe quel moment de leur entraînement. Car tous les athlètes savent très bien qu'arrêter l'absorption de ces produits, quelques semaines avant la compétition, fait disparaître tous les symptômes.

Les athlètes sont-ils les seuls à blâmer pour cette course effrénée aux moyens scientifiques pour améliorer les performances? Non, l'attitude des différents gouvernements est autant à condamner puisqu'ils ferment les yeux sur des situations pour le moins anormales pour la gloire que rapportent les médailles.

Si le travail des comités anti - dopage demeure inopérant devant la course aux stupéfiants de plus en plus sophistiqués, cela prouve à quel point le sport amateur est malade. Et dire qu'on nous berne encore avec l'idéal olympique.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Le C.R.T.C. tiendra son audience publique au Centre des conférences, Phase 4, 140, promenade du Portage, Hull (Qué.) à partir du 13 janvier 1981 à 9h30 et non du 12 janvier 1981 tel qu'annoncé antérieurement. Prière de noter que la période accordée pour la réception des interventions n'est pas prolongée. (PN-129)

Canada

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

COMITE DES TRANSPORTS AERIENS

REFERENCE NOS 2-N184-30A(309/80) (AOL)

31A- 32A- 33A - 34A - 35A
36A - 37A - 38A - 39A(AOL)

NORTHWARD AIRLINES LIMITED

TRANSFERT DE SERVICES AERIENS COMMERCIAUX

A GATEWAY AVIATION LTD.

Par ordre du Comité des Transports aériens, avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 22 du réeglement sur les transporteurs aériens, CRC 1978, Chap. 3, que touche Ross Limited, Sundic de faillite de Northward Airlines limited et Gateway Aviation Ltd. ont donné avis du transfert projeté des services aériens commerciaux autorisés par les permis nos A.T.C. 344/48(C), A.T.C. 155/51(CF), A.T.C. 41/46(C), A.T.C. 323/63(CF), A.T.C. 2633/77(NS), A.T.C. 2642/77(NS), A.T.C. 2309/74(NS), A.T.C. 1880/69(NS) et A.T.C. 2930/79(NS), et de la décision no 6060 du C.T.A. en date du 1 février 1980, du précédent au dernier.

En vertu des permis susmentionnés Northward Airlines Limited est autorisé d'exploiter des services aériens commerciaux régulier entre points déterminés (classe 2), des services aériens commerciaux entre points déterminés (classe 3), afin de desservir des points en Alberta et en Colombie Britannique et des services aériens commerciaux d'affrêtement (classe 4), des services aériens commerciaux international d'affrêtement (classe 9-4) à partir des bases situées en Alberta. De la décision no 6060 du C.T.C. autorisait Gateway Aviation plus tard Northward Airlines Limited à exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2), afin de desservir les points Edmonton et Cold Lake/Grand Centre (Alberta) au moyen d'aéronefs à voilure fix du groupe E.

Toute personne, association ou autre organisme représentant des transporteurs ou des entreprises de transports lesees par ladite acquisition peut présenter des objections au Comité en invoquant comme motif que ladite acquisition limité indûment la concurrence ou va à l'encontre de l'intérêt public. Toute intervention doit porter les nom et adresse de l'intervenant, de son avocat ou de son représentant et deux (2) copies doivent être expédiées par la poste ou remises, accompagnée des pièces justificatives, au secrétaire du comité des transports aériens, Ottawa, K1A 0N9 le 12 janvier 1981 au plus tard.

Copie de l'intervention et des documents à l'appui doit également être envoyée, dans le même délai, à l'acquéreur éventuel, ses avocats ou ses représentants.

Toute intervention doit être envoyée à l'adresse ci-dessous:

Hamilton, Torrance, Stinson, Campbell, Nobbs, Woods
196 rue Adelaide, ouest
Toronto, Ontario
M5H 1W7

A l'attention de : Edwin T. Nobbs, Q.C.

L'acquéreur éventuel ou l'auteur dudit avis donné au comité peut faire opposition à l'intervention. Cette opposition, appelée réplique, doit être envoyée en deux (2) copies au secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa, K1A 0N9. Copie de ladite réplique doit en outre être signifiée à l'intervenant ou à son avocat dans les dix (10) jours de la réception de l'intervention.

Une attestion sous serment de signification doit être déposée auprès du secrétaire. Le Comité n'acceptera aucune aucune intervention ou réplique déposée après le délai prescrit, à moins que la partie intéressée ne lui prouve qu'elle ne pouvait, pour des raisons indépendantes de sa volonté, la soumettre dans ledit délai.

G.H. Collison
Division des permis
pour le directeur de l'exploitation
Comité des transports aériens.



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Projet: Débroussaillement du champ d'évaluation lac Primrose bfc Cold Lake (Alta)

Dossier: CL 003 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'est)

JEUDI, le 29 avril 1981

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

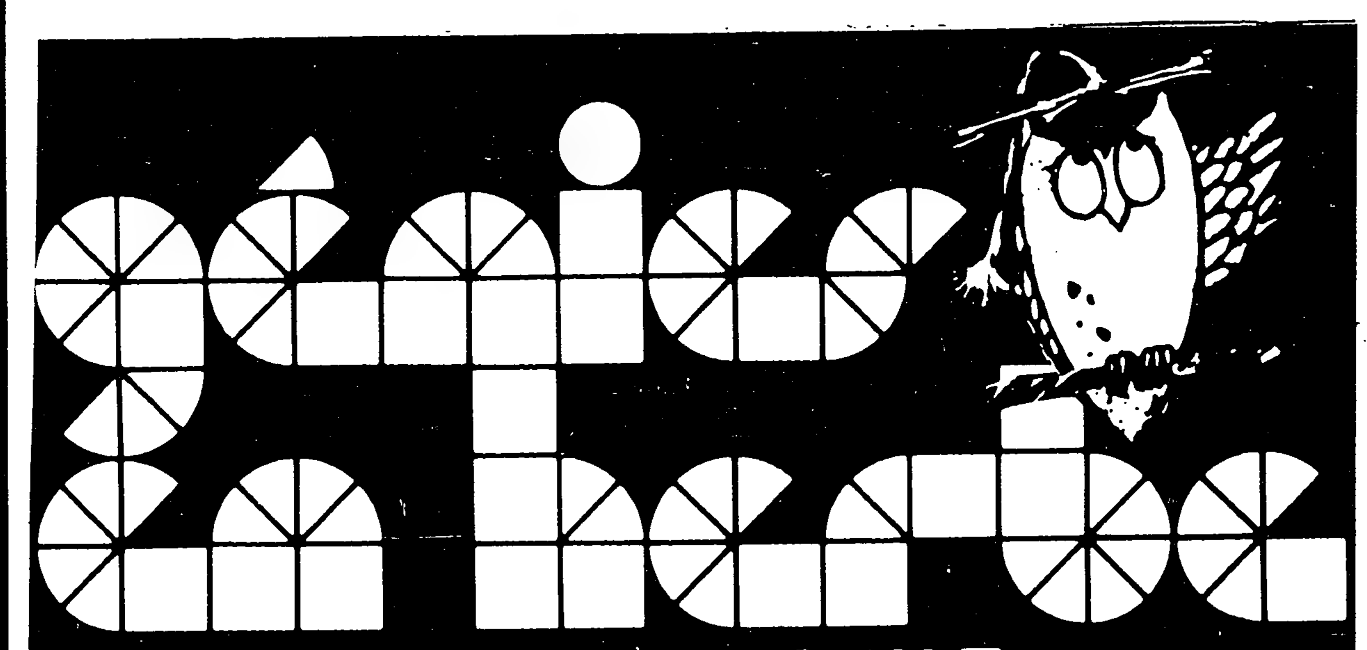
Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureau de l'Association des Constructeurs à Edmonton, Calgary, Lloydminster, Red Deer, ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Services des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de 100.00 dollars payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée. Les documents constituant la soumission sont disponibles dans les deux langues officielles.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza,
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside,
Ottawa, Ontario
K1A 0K3





SERIE REGIONALE
Le vendredi à 19H00

J.H.PICARD/AUSTIN O'BRIEN 2 janvier
HARRY AINLY/ST-PAUL 9 janvier
BISHOP GRANDIN/MALLAIG 16 janvier
OLD SCONA/MALLAIG 23 janvier
ROUTHIER/ST-FRANCOIS-XAVIER 30 janvier
ST-MARY'S/BONNYVILLE 6 février
G.P. VANIER/ST-FRANCOIS-XAVIER 13 février

SUPPLEMENT AU FRANCO ALBERTAIN
VENDREDI 16 janvier 1981

08h30 PASSE PARTOUT
09h00 CANDY
09h30 PACHAT

Dessins animés. Aventures de 5 chats de ruelle dans le coeur du quartier Manhattan à New York.

10h00 HEROS DU SAMEDI
11h00 STAR TREK
11h30 TELEJEANS

Magazine jeunesse. Anim.: Jacques Lemieux. Réal.: Max Cacopardo

12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

Anim . Jean-Marc Poliquin. Réal : François Tran, CBOFT — Ottawa.

13h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h00 DECLIC
14h30 CINE FAMILLE

Le Grand Voyage de Bolek et Lolek. Dessins animés. Un millionnaire britannique offre une alléchante somme d'argent à qui effectuera un second tour du monde en 80 jours. Déterminés à obtenir la récompense, Bolek et Lolek s'inscrivent à la liste des concurrents qui participeront à la course. Mais le neveu duillionnaire, voulant empêcher Bolek et Lolek d'accomplir cet exploit, envoie son serviteur Jérémie à leur poursuite (Polonais). *Tournesol et Tournepluie.* Dans un parc où ils s'amusent dans les feuilles mortes, quatre enfants y font la rencontre d'un prestidigitateur qui, pour leur faire plaisir, accepte d'effectuer plusieurs tours de magie (Can)

16h00 BAGATELLE
17h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE

18h00 TELEJOURNAL
18h05 NOIR SUR BLANC

Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier. Débat sur le livre de la semaine. — Revue de presse — Interviews. — Suggestions de livres. — Entretien de la semaine. Rédacteur en chef délégué: Jean-Pierre Fournier. Real Michel Beaulieu.

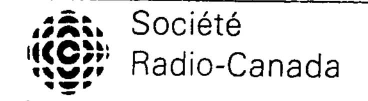
19h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Montréal à Toronto
21h30 PIERRE ET CIE

«Talk-show» avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec, comme invités à chaque semaine, des personnes du troisième âge. Ce sont des gens qui ont beaucoup accompli au cours de leur vie et qui parfois furent au point de départ de la carrière d'une de nos vedettes connues qui, elle, sera toujours «l'invitée surprise». Dir mus Serge Brodeur. Réal.: Michel Gélinas

22h30 TELEJOURNAL

22h45 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h05 CINEMA
«Un espion de trop»



SPORTS

SAMEDI 17 JANVIER

10h00 HEROS DU SAMEDI

Mini-basket au centre Pierre-Charbonneau. Anim.: Serge Arsenault. Anal.: Robert Meilleur. Réal.: Julien Dion.

19h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Montréal à Toronto

Au Maple Leaf Gardens, les Canadiens rencontrent les Maple Leafs. Comm : René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste· Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

DIMANCHE 18 JANVIER

13h00 SPORT A LA UNE



Denise Bombardier anime Noir sur blanc

08h30 PASSE PARTOUT
09h00 PETIT CASTOR
Film d'animation. Histoire d'un petit castor élevé par son père. *La Montagne du diable.*

09h30 GRISU LE PETIT DRAGON
Dessins animés racontant l'histoire d'un petit dragon dans l'impossibilité de contrôler les flammes qui sortent de sa bouche. Il lui arrive toutes sortes d'aventures.

09h45 LES GRANDS PERSONNAGES
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR De Montréal
11h00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSE
12h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
Réal.: Armand Fortin, Jean-Guy Landry, Madeleine Lafrance, Gilles Perron et Denis Faulkner. Anim.: Yvon Leblanc.

13h00 SPORT A LA UNE
15h00 SON ET IMAGES
15h30 PROPOS ET CONFIDENCES
16h00 D'HIER A DEMAIN
Les Grandes Batailles du passé: *la Bataille de Leplante.* Documentaire réalisé par Stephano Roncoroni. Depuis deux siècles, les Pachas installés à Istambul passent pour invincibles grâce à leur janissaire (Fr.)

17h00 SECOND REGARD
18h00 HEBDO DIMANCHE
Magazine d'information. Anim.: Michel Benoit. Rédacteur en chef délégué: Lucien Millet. Réal.: Pierre Marcel Claude.

19h00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Benoit Marleau, Roger Joubert, André Montmorency, Normand Brathwaite, Paul Berval, Sophie H. Lorain et Johanne Harelle. *Arriverderci Roma.* Christian et Fédérico ont gagné un voyage en Italie. Un problème se pose cependant. Fédérico a une peur morbide des avions. Le personnel du restaurant s'évertue à le délivrer de sa phobie. Réal.: Jean-Yves Laforce.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
1) Faut voir ça!
2) Le bateau pour Lipaia
22h30 TELEJOURNAL

22h45 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h05 CIENAM
«Il ne faut jamais faiblir»

LUNDI 19 JANVIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Série d'émissions sur le français oral, destinée aux élèves de l'élémentaire II. *La Descente de Centour.*

09h30 ANIMAGERIE
La vie des animaux domestiques expliquée par Nimo (Jacques Piperni) et Anne (Johanne Garneau). Scripteurs: Michèle Poirier, Suzanne Léveillée, Benoit Dagenais, Marie Baillargeon, Danièle Coutu, Lucie Bélisle et Louise Gamache. Marionnettistes: Bernard Poisson, Hélène Falcon. Voix: Serge Turgeon, Jean-Pierre Chartrand, André Cartier, Claude Moier, Johanne Rodrigue, Suzanne Léveillée et Nicole Morin. Réal.: Raymond Pesant. *Le Renard* (1re de 5).

09h45 YOU HOU
10h00 PASSE PARTOUT
Anim.: Marie Eykel, Jacques L'Heureux et Claire Pimparé. Prod.: ministère de l'Education du Québec.

10h30 MAGAZINE EXPRESS
Anim.: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy, CKTM Trois-Rivières

11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 WOODY LE PIC
12h00 TELEJOURNAL
12h05 NANNY
12h35 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE JOUER
15h00 LES ATELIERS
15h30 ALBUM DE SOUVENIRS
16h00 BOBINO
16h30 ALBATOR
17h00 QUELLE FAMILLE
17h30 SUR LA ROUTE DE L'AMITIE

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

19h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
19h30 LAUTREC 81
20h00 DU TAC AU TAC
20h30 A COMMUNIQUER
22h30 TELEJOURNAL

23h00 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 MARIE ANTOINETTE
24h15 LA PECHE MIRACULEUSE
(dern. de 6).

LES FILMS DE LA SEMAINE

Samedi 17 janvier

23h05 CINEMA

«Un espion de trop», espionnage réalisé par Joseph Sargent, avec Robert Vaughn, Davic McCullum et rip Torn. Un homme a dérobé dans un laboratoire un gaz qui enlève toute volonté de résistance à celui qui le respire. Napoléon Solo et Illya Kuryakin sont chargé de retrouver le gaz. (USA.66)

Dimanche 18 janvier

23h05 CINEMA

«Il ne faut jamais faiblir», comédies réalisés par Bob Hoag et interprétées par Harold Lloyd. «Il ne faut jamais faiblir»: employée chez un médecin qui ne fait pas d'affaires, une jeune femme est sur le point d'être remerciée de ses services. Harold s'ingénie à accroître la clientèle du médecin. Pourquoi s'en faire: Harold s'embarque pour l'Amérique du Sud où une révolution vient d'éclater. (USA)

Mardi 20 janvier

14h30 CINEMA

«Elephant Boy», documentaire romancé réalisé par Zoltan Korda avec Sabu, Walter Hudd et Bruce Gordon. Un jeune garçon prête son concours lors d'une expédition de chasse aux éléphants. (BRIT. 37)

23h35 CINEMA

«Le flic se rebiffe» drame policier réalisé par Roland Kibbee et Burt Lancaster, avec Burt Lancaster, Susan Clark et Cameron Mithcell. A sa sortie de prison, un ex-policier trouve un emploi de gardien de nuit dans un édifice public. (USA 73)

Mercredi 21 janvier

24h05 CINEMA

«Main basse sur la ville», étude de moeurs réalisée par Francesco Rosi, avec Rod Steiger, Salvo Randone et Guildo Alberti. Grâce à des complicités politiques, un entrepreneur s'est assuré des terrains devant servir à des constructions d'intérêt public. Une maison s'effondre. On réclame une enquête. (FR.IT.62)

Jeudi 22 janvier

14h30 CINEMA

«Le printemps, l'automne et l'amour», comédie réalisée par Gilles Grangier avec Fernandel, Nicole Berger et Claude Nollier. (BRI.IT.54)

20h00 LES GRANDS FILMS

«La part du feu», drame de moeurs réalisé par Etienne Périer avec Michel Piccoli, Claudia Cardinale et Jacques Perrin. Un promoteur immobilier découvre que son principal collaborateur est devenu l'amant de sa femme. (FR.77)

23h10 CINEMA

«La femme cadeau», comédie réalisée par Bruce Bilson avec Karen Valentine, Louise Sorel, Dave Madden et Reta Shaw. Un éditeur de magazine à la mode, riche et célibataire, arrive à la quarantaine et il n'est pas heureux. Qui lui manque-t-il? Il l'apprendra lorsqu'il fera la connaissance d'une jeune fille fraîche et spontanée. (USA.74)

Vendredi 23 janvier

14h30 CINEMA

«Capitaine Blomet», comédie réalisée par André Fex, avec Fernand Gravey, Gaby Sylvia et Jean Meyer. Au retour des funérailles de sa femme, le capitaine Blomet apprend que la défunte a eu 17 amants. Comment laver cette injure? (FR. 48)

23h15 CINEMA

«Rollerball», drame de science-fiction réalisé par Norman Jewison. Avec James Caan, John Houseman, Maud Adams et John Beck. En l'an 2018, le monde est contrôlé par de vastes corporations industrielles qui sont arrivées à éliminer la guerre et la pauvreté. Pour satisfaire les instincts de violence de la populace, un nouveau sport professionnel a été mis au point, le rollerball. (USA.75)



09h00 EN MOUVEMENT
L'importance de l'esthétique du corps. Anim : Raymond Gagnon. Part.: Lise.

09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 VIRGINIE
Récits, contes, histoires, dessins animés. Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Texte: André Cailloux. Réal.: Raymond Pesant. *La Magie*.

10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
Assurances, avec J.W. Barry, courtier d'assurances. ... assurance-auto. *Tradition québécoise*, avec Lorraine Boisvenue, écrivain. Les asaissonnements

11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 HEIDI
Dessins animés. Histoire d'une petite fille infirme qui vit à la montagne. *Deux amis pour la vie*.

12h00 TELEJOURNAL
12h05 TES FILLES ET MES GARCONS
12h35 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
«Elephant Boy»
16h00 BOBINO
16h30 DON QUICHOTTE
Adaptation assez large du célèbre roman de Cervantes. Montés sur leurs tricycles, le grand chevalier et son écuyer Sancho parcourent les alentours de leur village pour y vivre les aventures les plus invraisemblables. Avec Robert Gravel, Normand Chouinard, Louise Portal, Pauline Lapointe, Normand Lévesque, Jean-Pierre Chartrand, Evelyne Regimbald, Ghislain Tremblay et Gaston Lepage. Texte: Raymond Plante. Réal. Pierre-Jean Cuilleruer

17h00 LES PIERRAFEU
17h30 AUX FRONTIERES DU CONNU

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20h00 TERRE HUMAINE
Téléroman écrit par Mia Riddez-Morisset. Avec Guy Provost, Marjolaine Hébert, Aubert Pallascio, Denyse Chartier, Julien Bessette, Janine Fluet, Yves Massicotte et Françoise Graton. Réal.: René Verne.

20h30 RACE DE MONDE
Téléroman écrit par Victor-Lévy Beaulieu. Avec Paul Hébert, Michel Dumont, Jean-Luc Montminy, Raymond Bouchard, Louise Saint-Pierre, Mireille Deyglun, Amulette Garneau, Han Masson, Guy Nadon, Julie Beaulieu et Louise Turcot. Réal.: Aimé Forget

21h30 TELE MAG
22h00 LES ARTISANS QUEBECOIS
22h30 TELEJOURNAL

22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 RENCONTRES
23h35 CINEMA
«Le flic se rebiffe»

MERCREDI 21 JANVIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier. Textes: Henriette Major., Auteur et manipulateur: Claude Lafortune. Voix de Jacques Thisdale et Armand Labelle. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique et synthétiseur: Mario Bruneau. Conseiller: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. *L'Enfant prodigue*.

09h30 ANIMAGERIE
09h45 LES OUFS
Quatre marionnettes, Pouf, Zouf, Gnouf et Etouffe, vivent dans un monde imaginaire. Elles ont pour amis Lumino et Bibi-la-Crème qui, au moyen d'un petit écran, les initient à tout ce qu'un enfant doit apprendre dans la vie. Avec Claudette Delorimier, Louise Matteau, Suzanne Léveillée et Bondfield Marcoux. Texte: Marie Baillargeon et Michelle Poirier. Anim.: Marie Eykel et Raymond Cloutier. Réal.: Raymond Pesant.

10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
Bricolage, avec Luce Plante. Mille et un trucs bien utiles. *A votre santé*, avec Louise Lambert-Lagacé. Recette: un mets aux pétoncles

11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 FIFI BRINDACIER
12h00 TELEJOURNAL
12h05 LES FILLES DU CIEL
Avec Judy Geeson, Lisa Harrow, Gareth Thomas, Pierre Brice et Derk Farr. Grâce au parachute gonflable, Adam et Schem se posent en douceur sur un lac de la planète Terre. Les terriens tentent d'établir un contact avec les deux extra-terrestres. Fluvia et Octavia quittent Médusa à la poursuite de ces deux rebelles.

12h35 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 PLACE DU FONDATEUR
Dans une ville, située dans un pays non défini, vivent cinq personnages qui ont la réputation de trouver une solution à tous les problèmes imaginables. Texte: Pierre Guénette. Musique: Marie Bernard. Réal.: Claude Poulin. Avec Yvon Bouchard, Gaétan Labrèche, Anne-Marie Provencher, Jacques Galipeau, Jérémie Boudreault et Louise Laparé. *Le Message publicitaire*. Marie-Louise a été choisie pour faire un message publicitaire télévisé.

17h00 TELE 5
Michel Strogoff
Michel Strogoff. **(dern. de 7).** Drame réalisé par Jean-PierreDecourt, d'après l'oeuvre de Jules Verne. Avec Raimund Harmstorf, Lorenza Guerrieri et Valeriu Popescu. Le duc Dimitri se prépare à défendre sa forteresse de Krasnoiark. Le transfuge Ogareff réussit à s'infiltrer dans la garnison en vue de saboter le plan de défense du duc.

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo
19h00 AU NATUREL

19h30 GALACTICA
Série américaine de science-fiction, avec Lorne Greene, Terry Carter, Richard Hatch et Dirk Benedict. *La Guerre des dieux*. **(dern. de 2).**



20h30 LE TEMPS D'UNE PAYS
Téléroman écrit par Pierre Gauvreau. Avec Nicole Leblanc, Katerine Mousseau, Daniel Gadouas, Marie-Lou Dion, Pierre Dufresne, Jacques L'Heureux, Paul Dion, Claude Prégent, Roger Garand, Andrée Lachapelle, Gérard Poirier, Jean-René Ouellet, Sylvie Gosselin, René Gingras, Sébastien Dhavernas, Yvon Dufour et Michel Daigle.

21h00 LES 36 CORDES SENSIBLES

21h30 BIZARRE, BIZARRE
Série britannique (Roald Dahl's Tales of the Unexpected). Avec Elaine Strich et R. Hampton. *Le Taste-vin*. Il faut faire attention de ne pas trop parier sur un taste-vin... Réal.: Alistair Reid.

22h00 LA GUERRE DES 10,000 JOURS

22h30 TELEJOURNAL

23h00 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

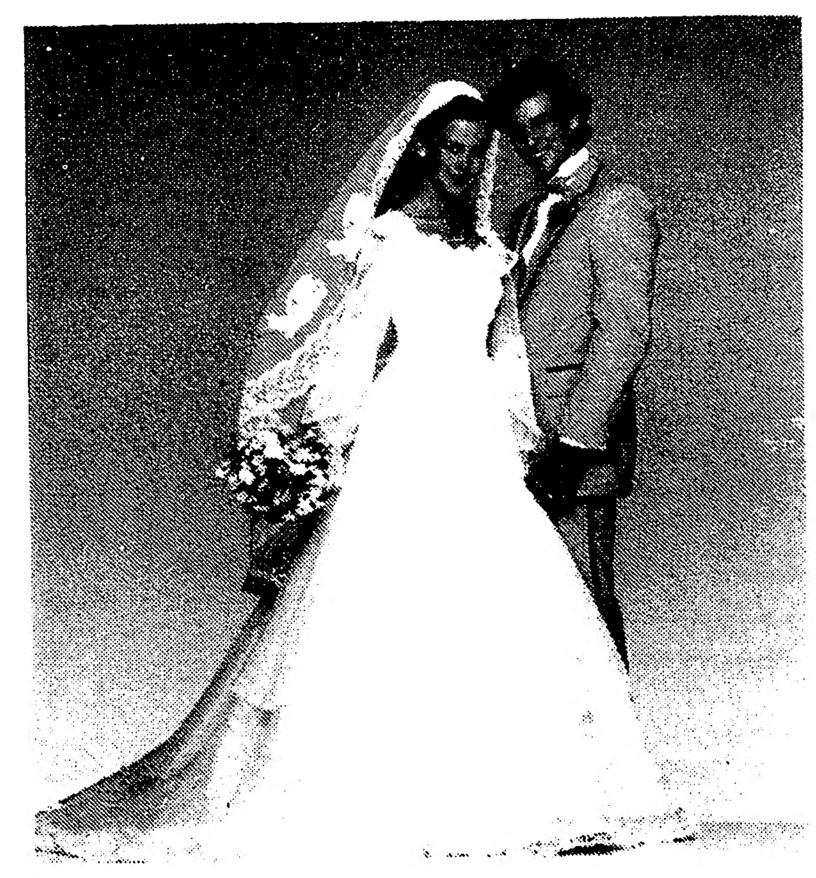
23h15 REFLETS D'UN PAYS

24h05 CINEMA
«Main basse sur la ville»

Venez choisir vos cartes d'invitation au

Western Wedding Invitation Center

- Cartes d'anniversaire
- Cartes de mariage
- En plusieurs langues
- Commandes imprimés ımprimées et expédiées deux jours après réception
- Voir notre catalogue chez un de nos agents



P.O. Boîte 11570
Edmonton, Alberta T5J 3K7
Téléphone (403) 423-3189 Telex 037-42744

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 TAM TAM
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
Tabac ou santé, avec Dr Dollard Bergeron, pneumologue, qui nous parlera du cancer du poumon. *Psychologie,* avec Jacques Rousseau, sociologue. L'adolescent face à la société actuelle.

11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Marie Perreault. Inv.: Germain Milette. Il sera question de détente et de relaxation.

11h30 WICKIE
12h00 TELEJOURNAL
12h05 A COMMUNIQUER
12h35 MIDI PLUS
Dir. mus.: Marcel Rousseau Réal.: Lucien Létourneau.

13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
«Le printemps, l'automne et l'amour»
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 DU NEUF AU ZOO
La série, de style magazine, nous montre ce qui se passe dans les zoos du monde et que le visiteur ne peut voir: comme la naissance d'un éléphanteau, les soins vétérinaires, etc.

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo
19h00 PHARE OUEST
19h30 BOOGIE WOOGIE 47
20h00 LES GRANDS FILMS
«La part du feu«
22h00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
Inv.: Edgar Fruitier, Louise Latraverse, Jean Faber et Monique Vermont. Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron. Réal.: André Morin.

22h30 TELEJOURNAL

23h00 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h10 CINEMA
«La femme cadeau»

VENDREDI 23 JANVIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
Mode, avec Suzanne Hébrart, école de mode Tarie-Victorin. Il est important de bien lire les étiquettes avant l'achat de vêtements. *Orientation et réorientation,* avec Nicole Yergeau, coordonnatrice. Il sera question du projet L'Enjeu, un programme qui a pour but d'aider les femmes désireuses de retourner sur le marché du travail.

11h00 IL ETAIT UNE FOIS L'HOMME
Dessins animés réalisés par Albert Barillé. L'histoire de l'homme, des origines de la vie jusqu'à nos jours. *L'Âge d'or des provinces unies.*

11h30 CHER ONCLE BILL
12h00 TELEJOURNAL
12h05 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
Série d'aventures illustrant la vie en plein air au nord de l'Ontario, près du lac Huron. *La Tour.* Avec témérité, Anne monte dans la tour de feu. Mais, prise de vertige, elle est incapable de redescendre. Son ami, le jeune Indien, vient à son secours.

12h35 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
«Capitaine Blomet»
16h00 BOBINO
16h30 DANS CE PAYS
17h00 LES HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Prince noir.

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

19h00 GENIES EN HERBE
19h30 A CONTREPOIDS
20h00 LE MONDE DE MARCEL DUBE
Manuel. **(1re de 4).** Avec Benoit Girard, Monique Joly, François Tassé, Jacques Bilodeau, Denise Pelletier, Nathalie Naubert, Jean Duceppe et Roland Chenail. Réal.: Jean Dumas. Manuel et sa femme Suzanne ont une violente querelle. Manuel reproche à sa femme de manquer de confiance en lui. Suzanne accuse Manuel de lâcheté. L'un et l'autre se méprisent. Le couple est au bord de la faillite.

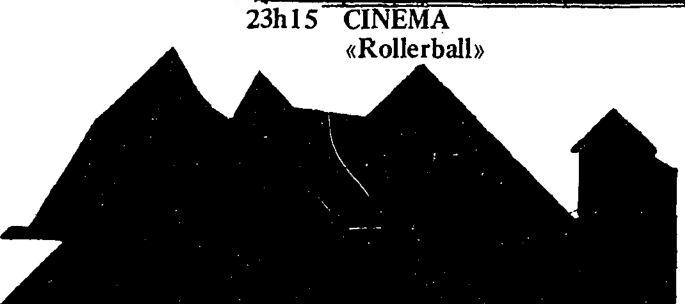
20h30 HORS SERIE
Grands romans
Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut. (dern. de 6). Drame sentimental réalisé par Jean Delannoy, d'après le roman de l'abbé Prévost. Avec Fanny Cottencon, Frank David et Maurice Vaudaux. Des Grieux réussit à s'embarquer avec les déportées, suivant ainsi Manon en Louisiane. Mais le tragique destin des amants suit son cours.

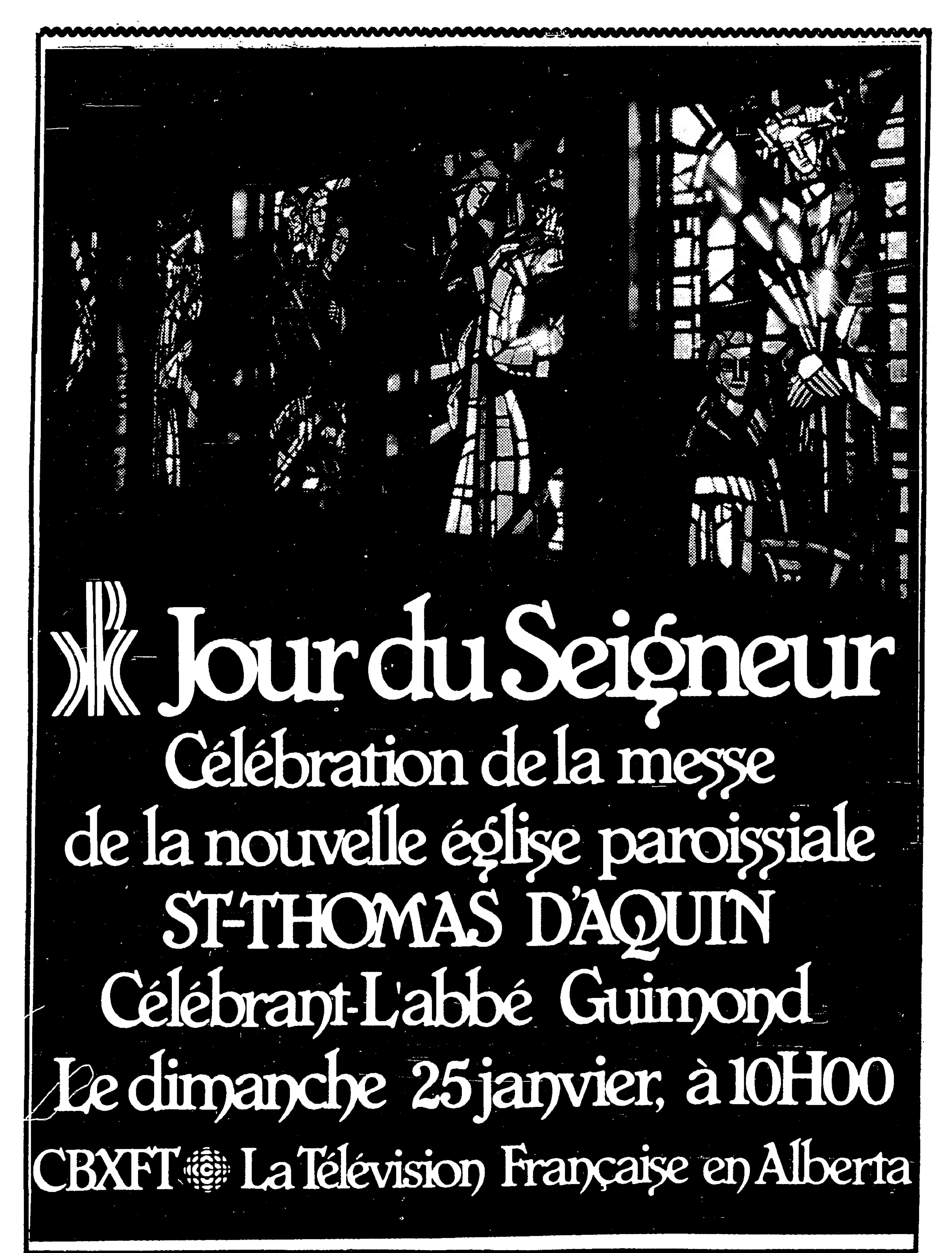
21h30 CONSOMMATEURS PLUS
22h30 TELEJOURNAL

23h00 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 CINEMA
«Rollerball»






Jour du Seigneur
Célébration de la messe
de la nouvelle église paroissiale
ST-THOMAS D'AQUIN
Célébrant-L'abbé Guimond
Le dimanche 25 janvier, à 10H00
CBXFT La Télévision Française en Alberta